



Les Parvis de Quéven

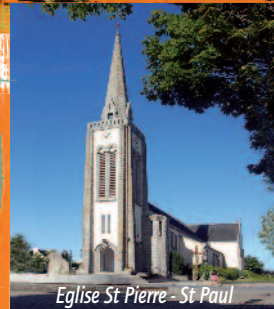
N° 374
Oct • Nov • Déc
2026



Notre Dame de Bon Secours



St Nicodème



Eglise St Pierre - St Paul



La Trinité

Appelés à la sainteté : TOUSSAINT

Chers frères et sœurs bien-aimés, en ce mois de la reprise des activités, de la rentrée pastorale et scolaire, j'aimerais attirer notre attention sur notre vocation personnelle : **La Sainteté.**

Chaque 1^{er} novembre, en la fête de la Toussaint, l'Eglise nous offre l'opportunité de nous rappeler que tous les hommes, sans exception aucune, sont appelés à la sainteté, car créés à l'image et à la ressemblance de Dieu et appelés à partager sa vie qui ne finit pas, la **vie éternelle**. Donc la sainteté est un appel adressé à tous. Elle est l'aventure la plus belle que Dieu propose à chacun de nous. Elle n'est pas une utopie ni une vie tissée d'extravagances. Elle est un don de Dieu accordé à tous, sans exception aucune.

Mère Teresa disait à cet effet : « **À la sainteté, nous y sommes tous destinés, toi, moi et tous les autres...** ». Mais comment y arriver ? Le Pape François nous répond dans son Exhortation apostolique Gaudete et

Exsultate : « ... **Es-tu une consacrée ou un consacré ? Sois saint en vivant avec joie ton engagement.**

• **Es-tu marié ? Sois saint en aimant et en prenant**

soin de ton époux ou de ton épouse, comme le Christ l'a fait avec l'Eglise.

• **Est-tu un travailleur ? Sois saint en accomplissant honnêtement et avec compétence ton travail au service de tes frères.**

• **Es-tu père, mère, grand-père ou grand-mère ? Sois saint en enseignant avec patience aux enfants à suivre Jésus.**

• **As-tu de l'autorité ? Sois saint en luttant pour le bien commun et en renonçant à tes intérêts personnels ».**

Daigne le Seigneur accorder à chaque Quévenoise et à

chaque Quévenois la claire vision de ce qu'il doit faire et la force de l'accomplir avec amour pour sa gloire et le salut de l'humanité.

Fructueuse et sanctifiante rentrée à toutes et à tous.



gautier

**24
OCT
2026**

**4^{ÈME}
ÉDITION**

CLÉGUÉR > LARMOR PLAGE

TRAIL RELAIS *des Chapelles* **56**



75 KM

**EN SOLO ou
EN RELAIS**

25 KM

**EN SOLO ou
EN RELAIS**

6 KM

**PARCOURS
HANDICAPÉS**

[WWW. TRAILRELAISCHAPELLES56.FR](http://WWW.TRAILRELAISCHAPELLES56.FR)



La chorale paroissiale a vu le jour dans les années 70/72, sous la baguette magique de Bernard Dupont, le chef de chœur, puis ce fut mon tour de prendre le relais.

Quéven a toujours été une paroisse où l'on aime chanter et se rassembler à l'occasion des grandes fêtes religieuses : Pâques, Noël, la Toussaint, mais pas que...

Entre les concerts, la participation aux commémorations (Quéven chante), elle a su créer un lien social avec les Quevenois, croyants ou non croyants. C'est un lieu de vie social, une communauté de croyants réunis autour du plaisir de chanter pour transmettre ce plaisir à l'assemblée.

Et chanter c'est prier 2 fois !

➤ Bienfaits de la chorale : euphorisant et déstressant

Bernard Dupont avait prévu depuis longtemps le calendrier de son passage de relais et m'avait proposé de prendre la suite, moi qui ai été son élève pendant pratiquement 25 ans.

Prévoir la transmission, c'est assurer la pérennité de toute association... Et c'est notre plus grand désir !

Par bonheur, Marie-Madeleine Talgahagoda, professeure nouvellement en retraite du conservatoire de Lorient et Quevenoise, a accepté d'assurer cette belle tâche. Bien sûr, je resterai active par la voix et plus si besoin.

La chorale se réunit une fois par semaine. Elle est ouverte à tous, sans distinction d'âge, ni de compétence musicale, hommes et femmes. Elle accueille toute personne désireuse de partager un moment de fraternité et de mettre sa voix au service de la communauté. Chacun y trouve sa place, développe ses talents et contribue, par la qualité du chant, à rendre les célébrations plus vivantes et plus priantes.

N'hésitez pas à nous rejoindre, nous avons besoin de vous !!!

Pierrette Para



Marie-Madeleine





Le Samu Social avant l'heure

Irmã Dulce est née le 26 mai 1914 et décédée le 13 mars 1992, à Salvador de Bahia. Religieuse brésilienne appartenant à la congrégation des Sœurs missionnaires de l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu, et reconnue pour ses nombreuses œuvres en faveur des plus nécessiteux, elle était surnommée le « bon ange de Bahia ».



Rita Lopes Pontes, de son nom civil, est la seconde d'une famille de cinq enfants. À 6 ans, Rita perd sa mère, décédée à la naissance de sa dernière fille. Dès 13 ans, elle manifeste son désir de devenir religieuse, et accompagne son père pour apporter son aide aux habitants

des quartiers les plus défavorisés.

Elle prend elle-même des initiatives pour secourir les plus pauvres : dans la cuisine familiale, elle recueille enfants, adultes et personnes âgées les plus nécessiteux, pour leur donner de quoi manger ou de quoi se soigner. À 15 ans, elle demande à entrer chez les **Franciscaines du couvent de Desterro**, mais elle devra patienter à cause de son jeune âge.

Après avoir terminé ses études et obtenu un diplôme de professeur, Rita intégrera la congrégation des **Sœurs missionnaires de l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu**, en février 1933. En août 1934, elle prononce ses premiers vœux et prend le nom de sœur Dulce. Son modèle est sainte Thérèse de Lisieux, elle s'efforce, comme elle, de faire de tous les gestes ordinaires un acte d'amour. Elle commence par se former aux soins infirmiers dans le service de radiologie à l'hôpital.

Dès 1936, elle fonde le premier mouvement ouvrier de la ville, pour organiser la solidarité et unir les travailleurs dans la foi chrétienne : l'**Union ouvrière de Saint François**. En 1937, elle fonde, le **Cercle ouvrier de Bahia**, avec le frère Hildebrando Kruthau.



Pour sœur Dulce, avec l'amour, on dépasse les obstacles et les sacrifices. C'est dans cet état d'esprit qu'elle redouble d'initiatives pour soulager les misères, alors qu'elle-même ne possède rien. En 1939, elle parvient à ouvrir le Collège San Antonio, dans un quartier populaire de Bahia, pour offrir une éducation aux enfants d'ouvriers. La même année, sœur Dulce commence à accueillir des malades dans des locaux jusque-là abandonnés de Bahia. En 1949, avec la permission de sa supérieure, elle peut recueillir une soixantaine de malades dans l'ancien poulailler du couvent. Dix ans plus tard, sœur Dulce fonde l'**Hôpital San Antonio**, à partir de rien. Dès lors s'organise un véritable réseau pour aller rencontrer les sans-abris dans la rue. Chaque jour 3 000 personnes sont prises en charge.



En 1959 est créé l'**Hospice social Sœur Dulce**, qui fut reconnu comme association humanitaire par les autorités brésiliennes. Devant l'afflux massif, ses œuvres grandissent et de nombreux volontaires la rejoignent. Elle fonde même l'**Institut des Filles de Marie, Servantes des Pauvres**, pour l'aider. Ainsi, en 1988, la candidature de sœur Dulce est présentée au Prix Nobel de la Paix. Bien que de santé fragile, elle poursuit ses activités auprès des plus nécessiteux, dans la rue ou à l'hôpital. En octobre 1991, Jean-Paul II se rend à son chevet. Elle meurt le 13 mars 1992.

La Paroisse de Quéven en images



Dimanche 29 mars ▲

Fête paroissiale. Plus de 200 convives se sont réunis Salle des Arcs pour le traditionnel repas de la fête paroissiale. Un spectacle a été donné par les danseuses de l'association *Amuï*. Les bénéfices de cette journée, ainsi que la collecte de carême, ont été attribués à l'*École de la charité La San Hu'ng de Saïgon* pour participer à sa rénovation et à la *Mission Maternité Imady (Madagascar)*.



◀ Dimanche 29 mars

Les rameaux. Nous fêtons l'entrée de Jésus à Jérusalem salué par la foule, agitant des rameaux. C'est le début de la semaine sainte, qui mène à Pâques.

▶
Merci au Père Rodrigue, neveu du Père Barnabé, notre recteur, venu le remplacer durant le mois d'août.



◀ Jeudi Saint 2 avril

Lavement des pieds. Le jeudi saint est marqué par le geste du lavement des pieds : le prêtre, en faisant ce geste, nous rappelle que Jésus n'est pas venu pour être servi mais pour servir.



Sameù 4 avril ▲

Veillée de Pâques. L'assemblée se réunit autour du feu nouveau à l'extérieur de l'église, feu auquel est allumé le nouveau cierge pascal, afin de signifier le triomphe de la lumière du Christ sur les ténèbres et la mort. Puis les croyants entrent dans l'église, porteurs de cette lumière.

Dimanche 31 mai ▶

Le Pardon de la Trinité. Célébré 56 jours après Pâques, il s'est élancé de la fontaine située à quelques centaines de mètres de la chapelle de la Trinité.



La Toussaint, une période qui n'évoque pour beaucoup que les premières vacances de l'année scolaire. C'est pourtant le jour, le 1^{er} novembre, où nous fêtons tous les saints, même ceux qui ne figurent pas sur le calendrier. Nous confondons souvent cette fête avec celle des défunts, le 2 novembre, jour où nous allons rendre hommage à nos disparus dans les cimetières.

Petite histoire des cimetières et tombes

Les plus anciennes tombes recensées datent du paléolithique moyen, au Proche-Orient (environ 100 000 ans). Ces tombes sont liées à l'Homme de Neandertal en Europe, et aux premiers Homo Sapiens au Proche-Orient (sites de Qafzeh, d'Es Skhul), principalement dans des grottes et abris sous roche. La plus ancienne sépulture découverte en France est celle d'un néandertalien datant d'environ 60 000 ans.

La christianisation de l'Europe privilégie les tombes dans des cimetières près des églises, les défunts les plus riches pouvant s'offrir des sépultures dans les églises, chapelles, monastères : cette inhumation "ad sanctos" (près des Saints) permet, pense-t-on, de bénéficier de leur vertu.

L'inhumation au Moyen Âge se réalise essentiellement sur une bière (du francisque *bëra*, "civière") transportant le défunt jusqu'à sa tombe, puis mis à même le sol.

À partir du XIV^e siècle, la peur de la décomposition des chairs et de la disparition des corps voit la réémergence du cercueil qui se répand dans toutes les couches de la société. En Europe occidentale, au XVIII^e siècle, les cimetières, alors installés au chevet des églises, sont progressivement désaffectés. De nouveaux cimetières sont ouverts aux portes des villes et villages. Les épidémies et les mesures d'hygiène contribuent fortement à ce changement.

D'autre part la progression des idées libérales renforcent ce mouvement. Des débats politiques ont lieu sur le droit des non-baptisés à être inhumés dans les cimetières publics. Progressivement les cimetières ne seront plus administrés par l'Église et le pouvoir religieux mais par l'autorité municipale. Tel sera le cas en France aux environs de 1770 où, sur les recommandations de la Faculté, les autorités décident de déplacer les cimetières à l'extérieur des villes afin de soustraire les habitants à la putréfaction, de les entourer de murs, d'interdire le creusage de puits à proximité pour des raisons de salubrité publique. Le principe de concession voit le jour.

Une ordonnance royale du 10 mars 1776 interdit d'inhumer dans les églises, exceptions faites pour les évêques, curés, hauts justiciers, fondateurs de chapelle...

L'ordonnance prescrit aussi que les cimetières devenus insuffisants soient agrandis et que ceux placés dans l'enceinte des habitations soient portés, autant que les circonstances le permettent, en dehors de l'enceinte des villes. Cette ordonnance, qui supprime le choix du lieu de sépulture dans une église en imposant le cimetière ne fait qu'accélérer une évolution en cours : de lieu de vie placé au centre de la communauté des vivants, le cimetière devient un lieu de prière et de visite aux morts.

La Révolution transfère la propriété des cimetières à la commune et confie aux fabriques et consistoires (établissements publics du Culte), le monopole des fournitures et services funéraires.

La loi du 15 novembre 1887 sur la liberté des funérailles permet à chaque personne d'exprimer son choix funéraire. La loi du 28 décembre 1904 retire le monopole aux fabriques et consistoires pour le donner aux communes qui donc sont seules responsables de l'organisation des funérailles (séparation de l'Église et de l'État). Les municipalités passent alors des contrats avec des entreprises de pompes funèbres.



Sonðage pour "Les Parvis"

Un questionnaire a été remis aux paroissiens et quelques Quevenois, afin de cerner les attentes des lecteurs. Merci à tous ceux qui y ont répondu.



Des suggestions ou constats ont émergé, voici donc les réponses à vos remarques :

■ **"Les Parvis" contiennent trop de publicité.**

La publication de cette revue a un coût non négligeable : infographie, impression... Les espaces publicitaires permettent de couvrir cette somme. Les encarts permettent aussi de rendre visibles les artisans, commerçants et entreprises qui font la richesse du tissu local et auxquels vous pouvez faire appel.

■ **Pourrait-on publier une partition ou les paroles d'un chant pour une fête à venir ?**

La reproduction de partition est régie par le code de la propriété intellectuelle. Nous n'avons pas le droit de publier, donc rendre libre de droit, une partition.

Le droit d'auteur est la rémunération de ce travail, car écrire, composer, arranger, harmoniser, éditer de la musique est un travail.

■ **"Les Parvis" doivent-ils être distribués dans toutes les boîtes aux lettres de Quéven, cela en réduirait le coût...**

Le conseil pastoral de la paroisse, mais aussi des paroissiens, pensent qu'il est important que la diffusion soit la plus large possible, afin d'aller à la rencontre de tous les Quevenois, chrétiens ou non. La revue permet aux plus âgés, en difficulté pour se déplacer, de garder un lien avec la paroisse, mais aussi aux nouveaux résidents de la commune de découvrir la communauté paroissiale.



Le rire est le propre de l'homme !!



Supérieur à qui et en quoi ?

On raconte, à propos du pape Jean XXIII, cette belle anecdote.

Un dimanche, il était en visite pastorale dans une paroisse de Rome. On avait organisé l'après-midi de façon à ce qu'il puisse rencontrer toutes les congrégations religieuses présentes auprès des malades, des enfants, des pauvres, des personnes âgées.

Sur cette paroisse, il y avait notamment un petit hôpital tenu par des sœurs de la *Congrégation du Saint-Esprit*. En saluant le Saint-Père qui ne reconnaissait pas forcément chacune des congrégations, la directrice de l'hôpital a eu ce raccourci :

- **Je suis la supérieure du Saint-Esprit.**

- **Eh bien, vous avez de la chance, lui a répondu le pape, moi je suis le vicaire du Christ.**

Pierre TREVET, *Humour et vérité se rencontrent*, Editions Emmanuel, Paris, 2019.

La vie paroissiale

1^{er} septembre 2026

• Anne VIGOT • Jeannine BOURIC • Denise LE NESTOUR • Fabien BERQUEZ • Liliane GOUBIN • Nathalie LE NIGEN • Eliane CHRIST • Georges AUBERGER • Pierre ALBERTI • Eugène DEBOSSCHER • Roger GUYVARCH • Gérard ORVOINE • Michel LE HENANFF • Yvonne SELO • Germaine ALDAY • Marie-Louise GALVES • Geneviève LE FORMAL • Christiane BRISHOUAL • Ginette PARIS • Patrick DELORD • Marie-Thérèse LE GALLO • Marcel TESSIER • Marcel EVEN • Alexandre CALLONNEC • Geneviève PONTHER • Jean CASTELNAU • Christiane LE NY • Rémy LE BECHENNEC • Annette LAURENT • Robert AUFFRET • Renée LE GUIDEC • Annick MOYON • Simone RIO • Bernadette VEILLARD • Eveline BARRES • Maxime GARCIA • Thierry CHAMPION • Odette LE BOURVELLEC • Marie MAHE • Lucette TEIXEIRA • Armand OUEDEC • Anne-Marie BRENEOL • Bernard LE BOUQUIN • Christian TALABARDON • Monique ALLARD • Annick RAMOND • Omer LE BOUTER • Yvonne JEGOU • Claude NEAU • Henriette POUSSARDIN

Service de prière pour les défunts de l'année écoulée ; nous sommes invités à venir prier pour eux durant la messe du

samedi 10 octobre 2026 Exceptionnellement

Nous avons célébré le baptême de : Malo Le Berre, Emelyne Ach, Jules Colcanap, Eléonore de Vitton de Peyruis, Orso Hoareau, Arthur Deffée, Antoine Kerdoncuff, Alvaro Lunel Gordinho, Aloïs Perrotte, Imacio et Aminiaa Barbasa, Tiago Bandrou, Eline Corpet, Isaure de Vitton de Peyruis.

Nous avons célébré le mariage de : Enora Garrec et Rémy Moreau, Isaure Pilard et Meven Kerzerho, Chloé Vanagt et Romain Cadier

Septembre

vendredi 25 17h00 reprise de la catéchèse pour les enfants des écoles publiques primaires à saint Méen

samedi 26 20h00 rencontre avec les parents des enfants inscrits à la catéchèse à saint Méen

10h00 rencontre avec les parents des enfants inscrits à la catéchèse à saint Méen

18h00 messe pour Patrick Delord

dimanche 27 10h30 messe, baptême de Léa Bouhet

Octobre

vendredi 2 20h00 soirée louange à l'église

samedi 3 9h00 messe pour la Paix

14h30 mariage de Aisha Thays Teran et Hugo Langard

18h00 PAS DE MESSE

dimanche 4 10h30 messe de rentrée pastorale, bénédiction des cartables, messe pour Gérard Orvoine, Thierry Champion

pot de l'amitié

samedi 10 14h30 1^{er} temps fort pour tous les enfants inscrits à la catéchèse à saint Méen

18h00 service de prière pour les défunts, messe

dimanche 11 PAS de MESSE à l'église, pèlerinage à sainte Anne d'Auray pour le doyenné, messe à 11h

samedi 17 18h00 messe

dimanche 18 10h30 messe

16h00 théâtre "Elise et moi" aux Arcs organisé par l'association "les 3 chapelles" au profit de la paroisse,

8 € adulte, gratuit pour les moins de 15 ans

samedi 24 18h00 messe

dimanche 25 10h30 messe

samedi 31 18h00 messe anticipée de la Toussaint

quête pour le chauffage de l'église, l'entretien des biens paroissiaux et la formation des prêtres

Novembre

dimanche 1^{er} 10h30 fête de tous les saints, messe suivie de la procession et prière au cimetière, puis bénédiction des tombes

messe pour Odette Le Bourvellec, les défunts de la famille Toussaint Dumont

quête pour le chauffage de l'église, l'entretien des biens paroissiaux et la formation des prêtres

lundi 2 18h00 messe pour les défunts

vendredi 6 20h00 soirée louange à l'église

samedi 7 9h00 messe pour la Paix

18h00 messe

dimanche 8 10h30 messe

mercredi 11 10h00 messe du souvenir des Quévenois morts pour la France

samedi 14 18h00 messe

dimanche 15 10h30 messe

samedi 21 18h00 messe

dimanche 22 10h30 messe

samedi 28 14h30 2^{ème} temps fort pour tous les enfants inscrits à la catéchèse à saint Méen

18h00 messe

dimanche 29 10h30 1^{er} dimanche de l'Avent, messe

Décembre

vendredi 4 20h00 soirée louange à l'église

samedi 5 9h00 messe pour la Paix

18h00 messe

dimanche 6 10h30 2^{ème} dimanche de l'Avent, messe

samedi 12 18h00 messe

dimanche 13 10h30 3^{ème} dimanche de l'Avent, messe

samedi 19 18h00 messe

dimanche 20 10h30 4^{ème} dimanche de l'Avent, messe

jeudi 24 18h30 veillée de Noël

quête pour le chauffage de l'église, l'entretien des biens paroissiaux et la formation des prêtres

vendredi 25 10h30 Solennité de la Nativité du Seigneur, messe

quête pour le chauffage de l'église, l'entretien des biens paroissiaux et la formation des prêtres

samedi 26 18h00 messe

dimanche 27 10h30 fête de la Sainte Famille

Janvier

vendredi 1^{er} 10h30 messe pour la Paix, fête de Marie

• Temps diocésain, préparation au baptême, espace saint Phélan à Lorient pour les enfants se préparant au baptême 1^{ère} et 2^{ème} année de 10h à 14h30

• Baptême pour les enfants d'âge scolaire en 2^{ème} année de préparation au cours de la veillée pascale, le samedi 27 mars 2027
• Catéchèse pour les enfants des écoles primaires publiques à saint Méen en période scolaire le vendredi à 17h dès le 25 septembre 2026
• Retraite de 1^{ère} communion pour les enfants en 2^{ème} année de catéchèse, le samedi 22 mai 2027
• 1^{ère} communion, le dimanche 30 mai 2027 à 10h30

Paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul • Quéven

PRESBYTÈRE

57, rue Jean-Jaurès 56530 Quéven • 02 97 05 05 54

Web : www.paroissequeven.fr

Mail : paroisse.queven@wanadoo.fr

AU SERVICE DE LA PAROISSE

Père Barnabé ZOMAKPE, Recteur

Correspondante du GAP : Chantal Uguen

Mail : chantaluguen@yahoo.com - Tél. 06 87 23 42 99

MESSES À LA PAROISSE

Mardi - Jeudi - Vendredi à 9h

Mercredi à 17h30, messe suivie de l'adoration et des confessions.

Messes dominicales : Samedi à 18h et Dimanche à 10h30.

ACCUEIL AU PRESBYTÈRE

Du Mardi au Samedi de 10h à 12h

Tel : 02 97 05 05 54

CATECHÈSE

A partir de 7 ans : catéchèse de groupe

La **Première Communion** est célébrée après 2 ans de catéchèse.

La **Confirmation** se prépare pendant 2 ans à l'entrée au collège.

A la fin de ce parcours seront célébrées la Profession de Foi et la Confirmation.

Inscription à l'accueil du presbytère ou par mail :

catechesequeven@gmail.com ou à l'école saint Joseph

La catéchèse pour les enfants du primaire public (CE1-CM2) aura lieu tous les vendredis de 17h à 18h à la salle Saint Méen.

BAPTÊMES

Faire la demande d'inscription au presbytère au moins trois mois avant la date prévue. Les baptêmes sont célébrés habituellement le samedi à 11h ou le dimanche pendant la messe de 10h30.

MARIAGES

Prendre contact à l'accueil du presbytère au moins un an avant la célébration. Il sera alors proposé une préparation au mariage.

SERVICES AUX MALADES

Sacrement des malades, visite, communion... faire la demande au presbytère.

OBSÈQUES CHRÉTIENNES

A voir avec les Pompes Funèbres qui font le lien avec la paroisse.

SERVICE DE PRIÈRES POUR LES DÉFUNTS

Chaque premier week-end du mois les messes sont célébrées pour les défunts de l'année écoulée.

CONFESSIONS

Mercredi de 17h30 à 18h30

Adresses Santé

Médecins généralistes

- Cristini Sylvain - place du Général De Gaulle 02 97 05 00 24
- Lahire Jean-Pierre - 4, rue de la Gare 02 97 05 01 18
- Le Bouquin Jean-Pierre - 4, rue de la Gare 02 97 05 08 67
- Poirier Françoise, Le Bras Fabrice, Prigent Erwan
Cabinet 39, rue Jean Jaurès 02 97 59 51 77

Maison médicale - 14, rue Anatole France

- Passebon Aurélie, Viel Claire, Monthorin Guillaume,
Le Coq Nicolas, Denouël Camille 02 97 05 10 09

Médecin acupuncteur

- Lales Marie-Annick - 7, rue Jean Jaurès 07 68 98 56 50

Infirmiers

- Bouvier Cathy, Burban Marie,
Le Strat Virginie - Cabinet 1 rue Emile Le Molgat 02 97 05 39 98
- Hado Laurence, Jeannin Isabelle, Le Goué Manuela,
Ropers Gwenaëlle - Cabinet 2 Ter place de Toulouse 02 97 64 25 04
- Puren Aurélie - 2 bis rue du Dr Dieny 06 78 72 82 01
- Le Moel Yves-Marie et Dollet M.
Cabinet 10, rue Jean Jaurès 02 97 05 06 01
- Labro Yves, Raoul Franck - 8, rue Joliot-Curie 02 97 05 16 11
- Feret Philippe, Pinto Loïc - 60 rue Jean Jaurès 02 97 05 42 98
- Marino-Daugrois Joanne 06 20 94 68 67
- Cannone Katrin - Cabinet 5, rue Louis Kermabon 06 68 94 59 89

Sage-Femme

- Debuire Alice - 7 rue Jean Jaurès 06 16 57 34 18

Ambulances

- Even-Le Floch - 181, rue de Belgique - Lorient 02 97 83 20 20

Taxis-Transports Médicaux

- Allo taxi - Mickaël Le Hen 06 24 53 06 06
- Taxi Joubert Adrien 06 29 99 14 69

Psychologue clinicienne - Psychothérapeute

- Dubin Sophie - 28bis, rue Docteur Diény 07 64 72 40 77
- Menguy Wurmser Valérie - 60 rue Jean Jaurès 06 88 31 76 31

Massesurs-Kinésithérapeutes

- Stragliati Nicolas, Stragliati-Kries Caroline,
Le Tarnec Julien
Cabinet 22, rue Armelle De Vitton 02 97 05 34 85
- Leroy Jean-Baptiste, Cuenin Xavier, Gouzerh Nolwenn,
Poles Raphaël, De Puniet Leslie, Boissou Juliette,
Pourtal Manon, Cadoux Antoine, Le Faucheur Cassandre
Cabinet 42 bis, rue Jean Jaurès 02 97 05 15 50
- Bouvier Laëtitia - 12, rue des genêts 06 75 20 51 47
- Gordinho Joana (exclusivement à domicile) 06 65 41 08 01

Ostéopathes

- Leroy Jean-Baptiste - 42 bis, rue Jean Jaurès 06 81 69 30 02
- Keller Céline - 60, rue Jean Jaurès 02 97 80 85 58
- Jan Antonin, Cristini Juliette - 2 bis rue du Dr Dieny 07 61 15 06 20

Chirurgiens-Dentistes

- Hénaff-Madec Rozenn, Kernen Elodie, Nagy Patrick
Cabinet Place de la Ville de Toulouse 02 97 05 27 40
- Elamine - 64, rue Jean Jaurès 02 97 05 02 50
- Le Guern Maël, Guyot Maud
Maison médicale - 14, rue Anatole France 02 97 05 05 43
- Mercier Quentin, Spécialiste qualifié en orthopédie
dento-faciale - Résidence Les Arcs - 7, rue Jean Jaurès 02 79 91 31 97

Sophrologue-hypnose médicale

- Benoist M.P. - 7, rue Jean Jaurès 06 08 48 47 00

Orthophonistes

- Delaunay Nathalie - 2 ter, rue du Dr Dieny 06 40 60 06 98
- Milhau Flora - 3, rue des Peupliers 02 97 37 63 49

Audioprothésiste

- Amplifon - 1, rue de la Gare 02 97 37 94 67
- Sonance Audition - 2 bis, place Ville de Toulouse 02 97 89 27 24

Pédicures - Podologues

- Ruud Isabelle - 4, rue de la Gare 02 97 05 41 08
- Desetres Marine - 60, rue Jean Jaurès 02 97 05 33 27

Opticiens

- Clair Optique - Floch Pascale - 34, rue Jean Jaurès 02 97 05 41 78
- Hazevis V. et Checco I. - Place de la Ville de Toulouse 02 97 05 05 79
- Le Collectif des lunetiers - centre commercial Leclerc 02 97 24 46 65

Pharmacies

- Charnal Laure - 10, place de la Ville de Toulouse 02 97 05 09 31
- Pharmacie Verte - 30, rue Jean Jaurès 02 97 05 07 10
- Pharmacie Les Arménies - centre commercial Leclerc 02 97 35 06 58

Laboratoire d'Analyses Médicales BIOLOR

- Laboratoire de biologie médicale
2, place de la ville de Toulouse 02 97 05 20 03

Vétérinaires

- Ker Loen - 38, rue Jean Jaurès 02 97 05 25 92

SAMU : 15

POMPIERS : 18

MEDECINS DE GARDE : 15

SOS MEDECINS : 08 25 85 03 08

Adresses utiles

MAIRIE DE QUÉVEN

Du Lundi au Vendredi : 9h - 12h et 13h30 - 17h - Le samedi : 9h - 12h

Services administratifs Place Pierre Quinio 02 97 80 14 14

Point Accueil Emploi 02 97 80 14 15

Services techniques - Route de Gestel

Du Lundi au vendredi : 8h - 12h et 14h - 17h 02 97 05 08 11

MÉDIATHÈQUE « Les sources »

Place de la Ville de Toulouse 02 97 80 14 20

Horaires d'ouverture : Mardi et Vendredi 14h - 18h30

Mercredi 10h - 18h30

Samedi 10h - 17h30

ÉCOLES À QUÉVEN

Maternelles

Privée - Saint-Joseph - 1, rue Julien Moëlle 02 97 05 05 01

Publique - Rue Joliot-Curie 02 97 05 06 18

Publique - Rue Anatole France 02 97 05 00 40

Primaires

Privée - Saint-Joseph - 1, rue Julien Moëlle 02 97 05 05 01

Publique - 68, rue Jean Jaurès 02 97 05 04 02

Publique - Rue Anatole France 02 97 05 04 99

Secondaire

Collège Joseph Kerbellec - Route de Gestel 02 97 05 08 58

ÉCOLE À KERDUAL

Maternelle et Primaire publique 02 97 21 00 02

POLE PETITE ENFANCE - Rue Jérôme Lejeune 02 30 17 01 33

SECOURS CATHOLIQUE

Espace Saint-Eloi, rue Professeur Lote

Permanence vestiaire : Jeudi 14h - 16h (sauf vacances scolaires)

Atelier créatif : Mardi 14h - 16h

LES PARVIS DE QUÉVEN • Bulletin paroissial de Quéven • I.S.S.N 0182-7650

Rédaction, Administration, Publicité : Presbytère 57, rue Jean Jaurès - 56530 Quéven

Création et impression : Anne Fortune - Crédit photo couverture Adobe Stock